PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Notre politique générale de protection des données à caractère personnel est disponible sur notre site www.polesantetravail.fr

Collecte des données à caractère personnel dans le dossier médical santé travail

PÔLE SANTÉ TRAVAIL collecte des données à caractère personnel afin de tenir le Dossier Médical de Santé au Travail (DMST) de chaque salarié et d'accomplir les finalités suivantes :

Conduire les ACTIONS DE SANTÉ AU TRAVAIL et aider les entreprises à ÉVALUER et PRÉVENIR LES RISQUES
dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel

CONSEILLER les employeurs, les travailleurs et leurs représentants

Assurer la SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ des travailleurs
en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celle des tiers, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 du code du travail et de leur âge

Participer au suivi et contribuer à la TRAÇABILITÉ DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES et à la VEILLE SANITAIRE

Traitement, transmission et conservation des données

Pour accomplir les finalités précitées, les données sont accessibles uniquement :

- **Au sein de PÔLE SANTÉ TRAVAIL**, au personnel dûment habilité selon la finalité du traitement poursuivi.
- **Aux professionnels de santé de PÔLE SANTÉ TRAVAIL** en charge du dossier médical en santé au travail (DMST).
- **À nos prestataires de services et sous-traitants** réalisant des prestations pour notre compte.
- **À nos partenaires** dans le cadre d'enquête et d'études réalisées par PÔLE SANTÉ TRAVAIL. Les données traitées sont alors agrégées en statistiques anonymisées.
- **Aux administrations, organismes publics, autorités judiciaires** sur demande et dans la limite de ce qui est permis par la réglementation.

Droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité

Les données sont également utilisées dans le cadre de nos actions de communication sauf opposition de votre part.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données en contactant le délégué à la protection des données de PÔLE SANTÉ TRAVAIL :

- à l'adresse dpo@polesantetravail.fr
  ou
- par courrier postal à l'adresse suivante :
  PÔLE SANTÉ TRAVAIL – À l'attention du Délégué à la protection des données – 199/201 rue Colbert, Bâtiment Douai, CS 71365, 59014 Lille Cedex
- Vous pouvez également saisir la CNIL : www.cnil.fr

Identitovigilance et Dossier Médical Santé Travail (DMST)

PÔLE SANTÉ TRAVAIL collecte l'INS des salariés dans le cadre de l'identitovigilance pour garantir une **identification unique**, contrôler l'identité des personnes, prévenir les erreurs et sécuriser les traitements, conformément au RGPD.

Le DMST est conservé pendant une durée de
40 ans
à compter de la date de la dernière visite*
* sauf exceptions

En savoir plus sur la conservation du DMST